

# RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2024

# Sommaire

RETROUVEZ AU FIL DES PAGES LES ACTIONS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2024  
AU REGARD DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

2024





**10**  
INÉGALITÉS  
RÉDUITES

P. 23-24



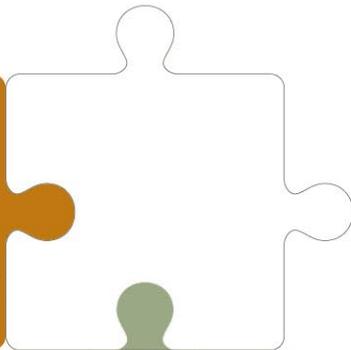
**11**  
VILLES  
ET COMMUNAUTÉS  
DURABLES

P. 25-26



**12**  
CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
DURABLES

P. 27-28



**13**  
MESURES RELATIVES  
À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES

P. 29-30



**14**  
VIE  
AQUATIQUE

P. 31-32



**15**  
VIE  
TERRESTRE

P. 33-34



**16**  
PAIX, JUSTICE  
ET INSTITUTIONS  
EFFICACES

P. 35-36



**17**  
PARTENARIATS  
POUR LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS

P. 37-38



**18**  
CULTURE

P. 39-40



## PERMIS DE LOUER : LUTTE CONTRE L'INDIGNE

En mars 2021, la Ville de Grasse a signé une convention avec la CAF Familiales (CAF) des Alpes-Maritimes, permettant au Service Citoyen et de Santé (SCHS) d'établir des rapports d'indécence de logement. Ces rapports permettent à la CAF de consigner les allocations versées aux logements jugés indécents, les incitant ainsi à réaliser des travaux pour rendre les habitations conformes aux normes. Ce dispositif fait partie du « permis de louer » instauré par la loi ALUR de 2014 et mis en œuvre à Grasse en avril 2021 sur un périmètre de 14 hectares dans le centre-ville historique, représentant 873 logements privés. Reconduit jusqu'à fin 2027, le permis impose aux bailleurs de demander une autorisation préalable pour toute mise en location, soit pour une première location ou lors d'un changement de locataire. L'autorisation est valide pour une durée minimale de 8 mois par an en location principale. L'autorisation est valide pour une durée minimale de 8 mois par an en location principale. Les décisions possibles : une autorisation, une autorisation sous réserve de travaux, un refus. En 2024, 282 dossiers ont été traités dans le cadre de ce permis, dont 202 ont reçu une autorisation de mise en location, 37 dossiers ont été traités en attente de réalisation de travaux, et 9 ont été refusés. Parmi les autres dossiers, 10 ont été irrecevables, 10 ont été transférés, et 32 renouvelés. En tout, ce sont 873 logements. Par ailleurs, 82 contrôles ont été réalisés sur des logements sans permis, dont 31 signalés directement par la CAF. Le « Permis de louer » offre de nombreux avantages. Il encourage la rénovation de logements dégradés, notamment grâce à des travaux de rénovation énergétique (isolation, remplacement de fenêtres, isolation), ou à la suppression du plomb dans les peintures, ce qui contribue à lutter contre le saturnisme infantile. Il interdit la mise en location de logements dangereux ou indécents, détecte les habitations impropres à l'habitation et les locaux inhabitables. Il participe également à l'amélioration de la sécurité, notamment des plus précaires, en garantissant un logement sain et sûr, ce qui profite aux marchands de sommeil et contribue à rendre le territoire plus attractif. Il encourage les propriétaires respectueux des normes. En parallèle, 118 logements indécents ont été traités en 2024, aboutissant à des travaux de rénovation essentiels dans la lutte contre l'habitat indigne, visant à garantir un logement de qualité et conforme aux normes.



## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un acteur clé de l'action sociale de la ville, œuvrant pour répondre aux besoins des Grassois, de la petite enfance à la fin de vie. Il met en place des dispositifs d'accompagnement adaptés à chaque étape de la vie, assurant notamment la distribution de colis alimentaires, l'aide à l'accès aux soins, ainsi que des solutions d'hébergement et d'accueil pour les plus vulnérables. Le CCAS travaille en étroite collaboration avec des professionnels du secteur social pour assurer une prise en charge globale et personnalisée des citoyens, tout en garantissant la continuité du service public. Par ailleurs, le Centre renforce ses partenariats avec les associations locales, qui jouent un rôle fondamental dans l'accompagnement des habitants et la mise en œuvre de projets collectifs. Ce travail partenarial permet d'assurer une réponse solidaire et complète aux besoins des familles, des personnes âgées, et des plus précaires.

## EN BREF

- Inauguration de l'accueil de jour au sein du CCAS
- Réception des travaux de rénovation au sein de l'accueil de nuit
- Poursuite du dispositif Permis de Louer
- Mise en place d'un dispositif, par la CFA et la CPAM, qui accompagne les étudiants dans leurs démarches au quotidien

## CHIFFRES CLÉS

- **23 380€** : médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2021 soit +1 530€ par rapport à 2018 ; source INSEE
- **15%** : indicateur de pauvreté sur le territoire en 2021 ; source INSEE

## À VENIR

- Renforcement prolongé des contrôles des appartements loués sans le respect des formalités du permis de louer : mise en place depuis septembre 2024 de contrôles par 3 agents dans tous les immeubles d'habitation du périmètre



2

FAIM  
« ZÉRO »



*Éliminer la faim,  
assurer la sécurité  
alimentaire,  
améliorer  
la nutrition  
et promouvoir  
l'agriculture durable.*

## LES ACTIONS

### Goûter

Dans le cadre du périscolaire du soir, la distribution de goûters a été repensée pour favoriser une alimentation plus saine et durable. Les goûters ne sont désormais plus emballés individuellement, ce qui permet de réduire considérablement les déchets plastiques. À la place, les enfants bénéficient de produits simples et nutritifs comme du pain accompagné de miel, de confiture, de chocolat ou de fromage à la coupe, ou encore des gressins avec du fromage. Des cakes maison, préparés par Elios, complètent cette offre. Cette initiative contribue non seulement à préserver la santé des enfants en limitant les produits transformés, mais aussi à encourager de meilleures habitudes alimentaires dès le plus jeune âge, tout en s'inscrivant dans une démarche respectueuse de l'environnement.





## EN BREF

- Accord sous certaines conditions, d'une bourse communale d'études supérieures pour les élèves ayant obtenu leur baccalauréat avec mention TB (sur critères sociaux et de mérite).
- Distribution d'un dictionnaire à tous les élèves grasseois de CM2, un geste symbolique permettant d'offrir à la jeunesse grasseoise les moyens de s'émanciper, d'échanger avec les autres et de s'ouvrir au monde.
- De nombreuses écoles ont des projets de développement durable soutenus par la CAPG. Les écoles de la ville de Grasse disposent d'un quota de bus mis à disposition gratuitement afin de bénéficier des offres culturelles de la ville.

## CHIFFRES CLÉS

- **4079 grasseois** sont scolarisés dans les 22 écoles de la commune (dont deux groupes scolaires).
- **199 agents** ville de Grasse travaillent dans les écoles grasseoises.

## À VENIR

- Poursuite des projets développement durable en lien avec la CAPG
- Action en lien avec la Société Elior : la cuisine de Grasse a obtenu le label « la pépinière du goût » validé par le bureau Veritas. Ce label repose sur 3 engagements : le goût, la qualité de service et le respect de l'environnement
- Mise en place d'un système de distribution des repas de type « petites faims » et « grandes faims » afin de réduire le gaspillage alimentaire pour l'année scolaire 2024/2025



3

**BONNE SANTÉ  
ET BIEN-ÊTRE**



*Donner  
aux individus  
les moyens  
de vivre une vie  
saine et promouvoir  
le bien-être à tous  
les âges.*



## LES ACTIONS

### GRASSE CELEBRE LES JEUX OLYMPIQUES

Evènement d'envergure internationale, les Jeux Olympiques d'été se sont tenus du 26 juillet au 11 août 2024 à Paris et dans toute la France. Ville étape du passage de la flamme dans le département des Alpes-Maritimes, Grasse s'associe aux festivités et décline une programmation sportive et culturelle inédite pour véhiculer dans toute la cité les valeurs de l'olympisme. Le 18 juin, tous les Grassois ont été invités à se joindre à la fête et à prendre part à ce moment unique. En parallèle, ont été lancées Les Olympiades de la Jeunesse offrant aux écoliers grassois l'opportunité de pratiquer des disciplines olympiques et paralympiques, encadrées par les équipes du service des Sports, les associations sportives du territoire et les bénévoles désireux de s'associer à la fête.

### MODERNISATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE

La rénovation de l'hôpital de Grasse engagée en 2021 avance. Plus de dix ans après les premières réflexions, le projet d'extension et de modernisation des plateaux médicotechniques du CHG prend enfin son envol. Cette opération ambitieuse entend ainsi faire entrer l'établissement dans une nouvelle dimension et confirme la place prépondérante qu'il occupe dans l'offre de soins située à l'ouest du département. Celle-ci répond à des enjeux fonctionnels forts à la fois pour les patients et les professionnels de santé qui bénéficient désormais d'un outil entièrement repensé leur permettant d'effectuer leur mission de service public dans les meilleures conditions. Ce vaste projet s'organise en deux phases avec la construction d'une extension et la restructuration des bâtiments existants. Inaugurés le 15 avril dernier, les locaux offrent un hall d'accueil repensé, un service d'imagerie médicale, une Unité d'Hospitalisation de Courte Durée et des urgences modernisées qui peuvent prendre en charge les 50 000 passages annuels recensés.



## FORUM POUR LES SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale a invité les seniors au forum Bien vivre sa retraite, organisé en partenariat avec la Mutualité Française Provence Alpes Côte d'Azur et le Département des Alpes-Maritimes. À destination des seniors, ce forum regroupe de nombreux professionnels et propose aux visiteurs de participer à des ateliers variés, de découvrir des activités ou encore d'échanger sur des points administratifs. Grâce aux acteurs locaux du soin et de la prévention, des tests gratuits de dépistages relatifs à la vision, au diabète, à l'analyse de la marche ou encore à l'équilibre sont réalisables sur place. En parallèle, des animations sur la nutrition et l'activité physique adaptée ainsi qu'une initiation aux gestes de premiers secours viennent compléter ce riche programme.

## LA MAISON DES 1000 PREMIERS JOURS

La Maison des Alpes-Maritimes des 1000 premiers jours à Grasse est un espace d'accompagnement pour les futurs et jeunes parents, soutenu par le Département des Alpes-Maritimes et un réseau de professionnels de la petite enfance. Elle guide les parents à chaque étape, de l'envie de fonder une famille à l'arrivée de l'enfant, en offrant des consultations et un accompagnement personnalisé. Accessible à tous, elle propose des services variés : consultations préconceptionnelles, préparation à la naissance, ateliers de bien-être, nutrition, éveil culturel, et des activités de soutien à la relation parent-enfant.

## EN BREF

- Mapping urbain organisé dans le cadre d'Octobre Rose (en lien avec l'association Un jour, Un ruban, Une photo)
- Mise en place d'un défibrillateur au niveau de la mairie annexe de Plascassier
- Baptême du bâtiment Femme-Mère-Femme de l'Hôpital de Grasse en hommage au Docteur Pierre AZUAR (projet porté par le CHG)
- Réception du nouvel éclairage du stade Perdigon
- Remplacement de projecteurs du boulodrome Gaston De Fontmichel
- Organisation d'un concours photo sur le thème du sport
- Métamorphose du city stade par l'artiste #NASTY
- Inauguration d'un terrain de tennis localisé sur le stade Yvon Chilette par l'association We are Etendart favorisant l'épanouissement des jeunes par une approche pédagogique fondée sur le pouvoir d'inspiration du sport et des arts créatifs
- Inauguration du centre de vaccination internationale au centre hospitalier de Grasse
- Inauguration de deux nouvelles pistes de padel au Tennis Altitude 500

## CHIFFRES CLÉS

- **44 millions d'euros** investis par le CH de Grasse
- **15 installations sportives** gérées par le service des sports de la ville de Grasse
- **70 enquêtes** menées par le SCHS sur des signalements d'administrés concernant déchets sauvages, eaux usées polluantes, et nuisances diverses
- **183 avis rendus** par le SCHS sur des dossiers administratifs variés (urbanisme, manifestations, chantiers, ERP, installations classées)
- **233 adolescents vaccinés** contre le papillomavirus lors de la campagne de vaccination menée auprès des élèves de 5ème volontaires dans les collèges grassois

## À VENIR

- Réalisation des travaux de requalification de la piscine Altitude 500
- Amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les crèches, les accueils de loisirs et les écoles avec l'achèvement en mars 2025 de la campagne de surveillance du radon dans les écoles et les crèches
- Création de deux nouvelles salles de sport au sein du collège Carnot
- Réalisation de travaux de réhabilitation de la base sportive de la Paoute avec la création de 4 pistes de padels supplémentaires

- Création d'une nouvelle course en octobre 2025 pour réunir des fonds pour la recherche contre le cancer



**4**  
**ÉDUCATION DE QUALITÉ**

*Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.*



## LES ACTIONS

### EXTENSION DU CAMPUS ETUDIANT

Le plus grand campus étudiant de la ville, le Palais, prend de l'ampleur avec un agrandissement qui va presque doubler sa superficie et sa capacité d'accueil d'ici 2026. L'ancien palais de justice dit le Palais GRASSE CAMPUS est le plus important des cinq sites du campus territorial. Il regroupe les établissements du supérieur ainsi que le service du Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Le Palais est d'ores et déjà entièrement saturé et la demande de locaux destinés à l'enseignement supérieur est en très forte progression sur le territoire du Pays de Grasse. Pour répondre à ce besoin, le conseil communautaire de la CAPG a validé l'extension du site dans les locaux de l'ancienne gendarmerie voisine. Près de 2 200 m<sup>2</sup> supplémentaires permettront de former les étudiants au sein du plus grand campus étudiant de la ville, capable de recevoir plus de 1 050 étudiants sur un même site.

### ACCUEIL DE LOISIRS

Les accueils de loisirs de la ville offrent aux enfants des moments privilégiés d'enrichissement, d'écoute, d'apprentissage et d'épanouissement avec l'aide du service jeunesse. Pour la gestion de quatre de ses accueils de loisirs péri et extrascolaires la ville de Grasse s'est tournée vers l'IFAC dont Le projet pédagogique de l'IFAC est totalement en accord et conforme à celui du service Jeunesse. Reconnu d'intérêt général, à vocation éducative, sociale et territoriale, l'IFAC dispose de 50 ans d'existence sur le plan national et est très bien implanté dans de nombreuses villes des Alpes-Maritimes. Fort de son expérience et de ses compétences, il développe un projet éducatif engagé. L'institut a pour objectifs de guider l'enfant dans son rôle de citoyen responsable, bienveillant et bienfaisant, et de le sensibiliser à l'environnement. L'association propose également de développer le sport et des activités artistiques et culturelles adaptées à différents âges et s'inscrivant dans le label 100% EAC (Éducation Artistique et Culturelle) décliné sur l'ensemble du territoire.





## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La période d'inscription scolaire est une étape importante pour les parents. En France, l'éducation joue un rôle central dans le développement des enfants. La scolarisation est obligatoire dès l'âge de trois ans. Ce n'est pas seulement un devoir mais une opportunité de donner à chaque enfant les bases nécessaires pour un avenir épanoui. Afin de garantir une transition fluide et sereine vers cette nouvelle étape de la vie scolaire, le service de la vie scolaire de la Ville de Grasse encourage fortement toutes les familles à se préparer en amont en proposant des ressources utiles et des informations détaillées sur le processus d'inscription. L'équipe du service de la Vie Scolaire de la Ville de Grasse est à l'écoute des parents pour répondre à toutes leurs questions et les accompagner dans leurs démarches. La collaboration entre l'école, les parents et les équipes municipales est la clé du succès éducatif.

## EN BREF

- Ouverture du Campus étudiant au sein de l'ancien Palais de Justice en 2023
- Organisation d'une matinée dédiée à la sensibilisation des parents aux dangers de l'utilisation des écrans chez les tout-petits
- Distribution de dictionnaire « Le Petit Larousse illustré » estampillé du logo de la ville de Grasse aux élèves de CM2
- Accompagnement de la Villa Saint-Hilaire pour préparer les collégiens et les lycéens dans leurs révisions à travers le programme Cap'O' Bac
- Organisation de plusieurs « rendez-vous nature » animés par la direction développement durable et cadre de vie de la CAPG en présence de naturalistes et d'associations locales
- Organisation de portes ouvertes pour découvrir les offres de formation proposées par Grasse Campus
- Organisation en septembre d'une conférence pour sensibiliser tous les acteurs à la lutte contre le harcèlement scolaire

## CHIFFRES CLÉS

- Plus de **1 000 étudiants accueillis actuellement** sur les sites Grasse Campus et plus de **2 000 étudiants** accueillis à terme
- **21 établissements** et **44 formations** post-bac sur le territoire
- **1 médiathèque** centrale (1 600 m<sup>2</sup> de lecture publique) de **1 médiathèque** de quartier, **1 bibliothèque** patrimoniale
- **78,3%** des grassois ont un diplôme en 2021 – Source INSEE.
- **96,6%** des 6 à 10 ans sont scolarisés en 2021 – Source INSEE

## À VENIR

- Début des travaux pour la création d'une nouvelle entrée et de **salles de sport au Collège Carnot**
- Livraison de la nouvelle **résidence étudiante** dans l'ancienne Maison d'Arrêt pour septembre 2026
- Livraison de l'**extension du Campus Etudiant** en septembre 2026



# STOP FEMMI

## LES ACTIONS

### MARS DE L'EGALITE

Pour ce 2<sup>ème</sup> mars de l'égalité, la CAPG a pour objectif de sensibiliser toute une classe d'âge à l'égalité femmes/hommes, au sexisme et aux stéréotypes persistants dans les domaines professionnels et sportifs. Ainsi, 80 bénévoles vont intervenir auprès de 1 200 élèves de 4<sup>ème</sup> du territoire pour questionner les jeunes sur les préjugés sociaux, culturels et familiaux ou encore la mixité. En parallèle, d'autres acteurs locaux comme l'association G-Addiction ou le Club de l'égalité du Lycée Amiral de Grasse se mobilisent et proposent diverses actions auprès des lycéens de la commune. Pour finir en beauté ce mois de l'égalité, une soirée de clôture a été organisée le jeudi 4 avril à l'Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne. L'occasion de découvrir les initiatives des partenaires et d'assister à une performance artistique sur la thématique des droits des femmes par le slameur Mesko et les circassiens de Piste d'Azur.

### JOURNEE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le service Développement Social des Territoires et Prévention et le service RH Égalité Femme Homme ont proposé une série d'événements privilégiant l'art et l'expérimentation autour de la lutte contre les violences faites aux femmes. La salle de spectacle Le Plongeur, partenaire de cet événement, accueille deux sessions d'ateliers pour le public scolaire animées par Quentin MATTON et les équipes de l'association G-Addiction. Autour d'une exposition photos réalisée par Philippe USANNAZ-JORIS de l'association Max'sens, des ateliers réflexifs sont coanimés par la CAPG et l'association HARPÈGES aux côtés de l'artiste.

147 FÉMINICIDES EN 2017 • 129 EN 2018 • 159 EN 2019 • 109 EN 2020 • 121 EN

**NOVEMBRE : LE MOIS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

\*Féminicide : meurtre d'une femme en raison de son genre. 1902 Féminicides en 22 septembre 2024, depuis le début de l'année 2017 : classement de l'OFH sur les Féminicides.





## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES / HOMMES

Le statut de la fonction publique garantit un traitement égal des fonctionnaires quel que soit leur sexe à compétences équivalentes. A cet effet, la collectivité présente une fois par année civile au Conseil Municipal le rapport portant sur l'égalité femmes / hommes. En 2023, de manière générale, les femmes représentent 60% des emplois permanents de la collectivité contre 40% d'hommes, répartis de la manière suivante :

Catégorie	Femmes	Hommes	Total
A	2,9%	2,2%	5,1%
B	3,6%	4,0%	7,6%
C	53,6%	33,7%	87,3%

Répartition des agents par catégorie ; source 2023

Concernant les postes d'encadrement, qu'ils soient supérieurs ou intermédiaires, la Ville de Grasse possède un taux de féminisation de 52%. Les chiffres révèlent également que 10 % des femmes travaillent à temps partiel contre 4% des hommes.

## EN BREF

- Création du comité local NousToutes06 Pays de Grasse ayant vocation à sensibiliser l'opinion publique et les instances politiques au fléau des violences sexistes et sexuelles
- Organisation d'un échange avec les femmes cheffes d'entreprise dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes
- Rassemblement sur le Cours Honoré Cresp orchestré par les femmes de l'association « Collectif droits des femmes » mettant en lumière l'urgence de lutter contre les violences conjugales
- Illuminations des bâtiments publics en orange dans le cadre de l'opération Orange Day pour sensibiliser contre les violences faites aux femmes et aux filles
- Délégation spécifique au sein du Conseil Municipal à l'égalité et aux luttes contre les discriminations

## CHIFFRES CLÉS

- **23 405** hommes et **24 918** femmes à Grasse en 2021 ; source INSEE
- **- 16%** : écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes en 2021 (-19,6% pour les cadres, -6,8% pour les professions intermédiaires, -3,4% pour les employés et -13,4% pour les ouvriers) ; source INSEE
- **25 jours** calendaires remplacent les 11 jours de congé de paternité depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour les agents municipaux

## À VENIR

- Révision du dispositif indemnitaire « Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel » (RIFSEEP) pour les agents communaux.
- Réflexion sur le recrutement pour le service de vie scolaire
- Mise en œuvre d'actions de prévention sur la discrimination et violences



**6**  
**EAU PROPRE  
ET ASSAINISSEMENT**



*Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.*



## LES ACTIONS

### SOURCE DE LA FOUX

Parce que l'eau est une ressource vitale et précieuse dont il est essentiel de préserver la qualité et la durabilité, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a décidé de créer une unité de traitement des eaux de la Foux pour optimiser l'exploitation de cette source située en centre-ville. Actuellement sous-exploitée en raison de son dispositif de traitement, cette source offre un potentiel précieux dans un contexte de raréfaction des ressources en eau. Les élus de la Communauté ont ainsi validé la construction de cette nouvelle unité, qui modernisera l'équipement public et augmentera son rendement. Le choix s'est porté sur un traitement physico-chimique par coagulation et filtration sur média fin, complété par une désinfection par rayons ultra-violet (UV), capable de désactiver tout type de parasites. Une fois l'unité en service, l'eau destinée aux habitants de Grasse sera d'une pureté et d'une qualité irréprochables. Le projet s'intégrera harmonieusement dans l'environnement urbain, créant un nouvel espace de promenade. Cette esplanade fleurie et arborée offrira un cadre agréable où l'eau sera parfois visible et subtilement audible, ajoutant ainsi à l'atmosphère paisible de la ville

### LES EAUX SOUTERRAINES, PROJECTION ET CONFERENCE

En écho à l'exposition EXPLORER, la Villa Saint-Hilaire organise une soirée projection-débat autour du mystère des eaux souterraines du territoire. À l'heure où de nombreuses questions émergent sur les impacts du changement climatique, cet événement offre l'opportunité de mieux comprendre les ressources en eaux souterraines et leur préservation dans le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur. La projection sera suivie d'une discussion avec le producteur Patrick Bessueille.



## ÉCONOMISER L'EAU POUR SON JARDIN

En mars 2024, un atelier dédié aux économies d'eau dans le jardin a été organisé dans les jardins des Amis du Bon Marché, une occasion unique de découvrir des solutions simples et écologiques pour gérer la ressource en eau de manière responsable. Les participants ont pu apprendre à conserver l'eau de pluie et à la traiter eux-mêmes, une méthode efficace pour réduire l'usage de l'eau potable. Différents systèmes d'arrosage adaptés ont été présentés, permettant de retenir l'eau dans le sol de manière optimale. L'atelier a également porté sur la construction d'oyats, des structures permettant de canaliser l'eau et de limiter son évaporation. Les techniques pratiques, telle que l'installation d'un arrosage automatique en goutte à goutte, ont été détaillées pour optimiser la gestion de l'eau tout en favorisant un jardinage durable. Un programmeur d'arrosage a également été mis en avant, facilitant la gestion des périodes d'irrigation et garantissant ainsi une économie d'eau significative. Ce moment d'échange a permis aux participants de repartir avec des astuces concrètes pour rendre leur jardin plus respectueux de l'environnement et plus économe en eau.

## EN BREF

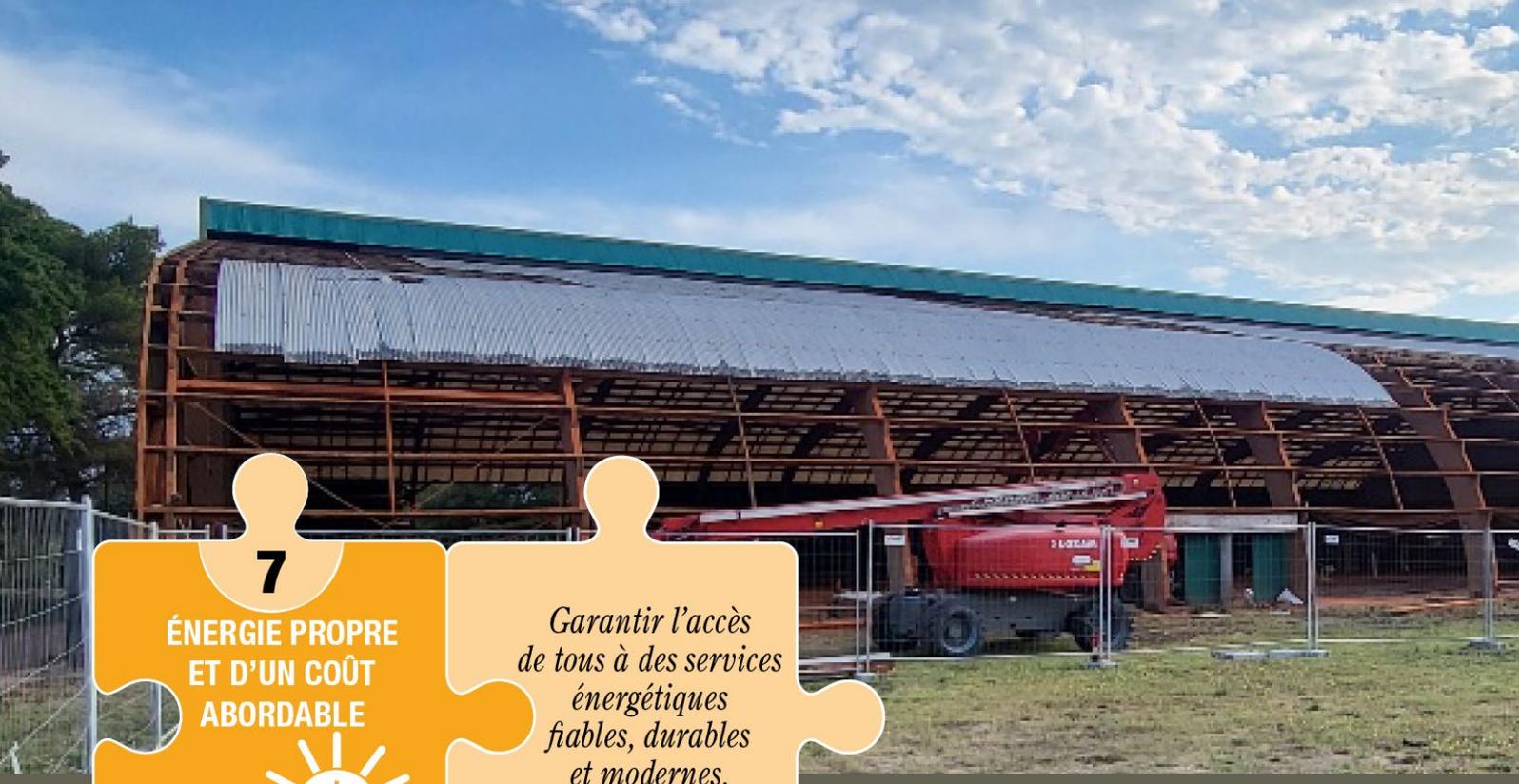
- Récupération d'eau inutilisée par les enfants du Multi-accueil du Peyrard

## CHIFFRES CLÉS

- 81,8% : rendement du réseau d'eau potable
- 1,84 €/m<sup>3</sup> TTC pour l'eau et 3,07 €/m<sup>3</sup> TTC pour l'assainissement, pour une facture type de 120 m<sup>3</sup> (taxes de l'agence de l'eau incluses)
- 51 436 habitants desservis en eau à Grasse
- 12,5 millions d'euros c'est l'investissement réalisé depuis 2017 sur le canal du Foulon comprenant une unité de traitement des eaux et 2,2 km de canalisations primaires situées à flanc de falaise
- 86% de la population grassoise est desservie par les réseaux d'assainissement collectif
- 6 analyses sur la qualité de l'eau potable effectuées par l'Agence Régionale de Santé et 85 autocontrôles de la part de notre délégataire SUEZ

## À VENIR

- Poursuite des opérations de renouvellement des canalisations d'eau du Foulon (transport) et de la CAPG (distribution) à raison de plusieurs millions d'euros par an
- Destruction de l'ancienne station d'épuration de la Marigarde, devenue obsolète
- Livraison et mise en service de l'unité de traitement de l'eau de la Foux en avril 2025



7

**ÉNERGIE PROPRE  
ET D'UN COÛT  
ABORDABLE**



*Garantir l'accès  
de tous à des services  
énergétiques  
fiables, durables  
et modernes,  
à un coût abordable.*

## LES ACTIONS

### SYSTEME DE PILOTAGE INTELLIGENT

Le Pays de Grasse a signé un partenariat avec la société française Voltalis, pionnier européen du pilotage intelligent de la consommation d'électricité, afin de permettre aux foyers et les professionnels chauffés à l'électrique d'être équipés gratuitement d'un système de pilotage intelligent. Première collectivité des Alpes-Maritimes à déployer cette solution innovante de transition énergétique, le Pays de Grasse a plus de 20 000 foyers et bâtiments professionnels éligibles sur son territoire. Le démarchage a débuté sur le territoire en novembre 2024 avec un objectif de 1500 foyers équipés sur trois ans. La société installe, sans aucun frais, un thermostat connecté chez les particuliers et les professionnels chauffés à l'électrique. Ce dernier est associé à une application mobile, disponible sur smartphone, tablette et ordinateur pour piloter facilement et à distance leurs radiateurs et/ou leur pompe à chaleur. En plus, des astuces pour optimiser l'utilisation de l'énergie sont proposées.

### SOLARISATION DE LA BASE SPORTIVE DE LA PAOUTE

Dans le cadre de sa transition énergétique, la ville de Grasse a lancé une étude stratégique visant à développer un Plan de solarisation de son patrimoine bâti. Cette initiative ambitieuse vise à produire localement une électricité renouvelable, à réduire les coûts énergétiques, à sensibiliser la population au développement durable et à mobiliser les acteurs locaux dans la production d'énergie. Le premier projet concerne la Base sportive de la Paoute, située au 190 route de Cannes à Grasse. Il repose sur quatre axes majeurs : la construction d'une couverture pour quatre terrains de padel, la rénovation et le renforcement de la toiture de la salle de tennis existante, l'installation de panneaux photovoltaïques sur ces infrastructures et l'aménagement des terrains de padel sous la nouvelle structure. Ces installations solaires permettront une production totale de 495 kWc, générant environ 632 000 kWh d'énergie renouvelable par an, contribuant ainsi à une gestion plus durable et autonome de l'énergie.







## RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La ville de Grasse a engagé la modernisation de son parc d'éclairage. La stratégie établie permet très concrètement de réduire la consommation énergétique de la commune et de lutter contre la pollution lumineuse grâce à la mise en place d'un éclairage raisonné. En 2023, la Municipalité a conclu un marché global de performance énergétique pour une durée de 6 ans avec la société CITEOS afin de renouveler l'ensemble des luminaires du parc public. L'objectif est d'obtenir un éclairage 100% LED d'ici avril 2026, plus économe et plus respectueux de la biodiversité. Le calendrier d'intervention de l'entreprise a été élaboré de manière à maximiser rapidement les économies d'énergie. Durant la première année, la priorité est donnée aux voies principales et secondaires de la commune, où sont positionnés les luminaires les plus puissants et les plus énergivores. Au total, 5 828 luminaires seront renouvelés pour un montant de 2 485 612 €TTC. Les aménagements planifiés s'inscrivent dans le cadre de la stratégie d'éclairage raisonné établie par la commune dans son schéma directeur d'aménagement lumière. Cette approche vise à « éclairer juste », ce qui signifie là où il le faut, quand il le faut, et au meilleur coût. La puissance des luminaires est ajustée en fonction des exigences d'éclairage spécifiques à chaque voie et uniquement pendant les périodes de fréquentation sur les routes et les trottoirs. En dehors de ces moments, l'éclairage est éteint ou réduit au minimum.

## EN BREF

- La commission de secours du CCAS peut attribuer des aides financières afin de lutter contre la précarité énergétique
- Création d'un groupement de commande pour la fourniture d'électricité et de gaz à l'échelle des collectivités du Pays de Grasse pour la période 2024-2027
- Remplacement de l'éclairage au Trinet
- Organisation d'une matinée transition écologique pour les entreprises proposant les ateliers vers la décarbonation
- Poursuite du plan de sobriété énergétique dans les bâtiments communaux : température de consigne de 19°C dans les bâtiments communaux, de 20°C dans les crèches et écoles maternelles et extinction des illuminations de fin d'année à 23h, réduction de la période d'allumage
- Promotion de la production des énergies renouvelables dans les opérations d'aménagement par le service Aménagement

## CHIFFRES CLÉS

- **65% d'économie d'énergie** prévues par la modernisation du parc d'éclairage public
- **100% des illuminations** pour les fêtes de fin d'année et les manifestations sont en LED
- Remplacement de **2 929 luminaires par des modèles LED** en 2023 et 2024

## À VENIR

- **53,9 % d'économies attendues** fin 2025 grâce aux travaux de modernisation de l'éclairage public, et 61,7 % fin 2026
- Lancement de l'opération de solarisation du parking Jean Girard



8

**TRAVAIL DÉCENT  
ET CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE**



*Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.*



## LES ACTIONS

### PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

L'année 2024 fut une année charnière marquée par la restructuration du « Service Prévention ». Dans ce contexte, la grille d'évaluation des Risques Psycho-Sociaux est en cours d'intégration au Document Unique des Risques Professionnels désormais hébergé sur le logiciel du Centre de Gestion des Alpes-Maritimes. Par conséquent, l'ensemble des risques professionnels recensés à la ville de Grasse seront regroupés dans un seul et même Document Unique élaboré et mis à jour par le « Service Prévention ». En collaboration avec les représentants du personnel, l'année 2024 a été l'occasion d'une étude ciblée sur le Service de la Vie Scolaire. Les besoins révélés par cette étude ont donné lieu au renouvellement d'actions de formation, en Intra, notamment sur « les techniques manuelles de nettoyage », les « normes HACCP » et « la prévention des risques liés aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) ». Les actions menées en 2024 seront renouvelées les années à venir, en collaboration avec les services concernés et le « Service Prévention », pour la partie technique et terrain, et le « Pôle formation » pour l'organisation d'actions de formation.

### FORUM POUR L'EMPLOI

Organisés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse en collaboration avec la Mission Locale et France Travail, les 10 Jours pour l'Emploi sont des rendez-vous incontournables pour le recrutement et la formation. En 2024, deux programmes semestriels ont été conçus pour répondre aux besoins locaux et favoriser l'emploi dans tous les secteurs d'activité : commerce, industrie, et services. L'événement met en lumière la diversité des entreprises et des métiers du territoire grâce à des offres variées et des outils d'accompagnement innovants, tels qu'un espace numérique offrant une assistance pour créer, modifier ou imprimer un CV, un atelier découverte métier permettant une immersion grâce à la réalité virtuelle, une préparation aux entretiens via des simulations d'« entretiens minute » et des rencontres institutionnelles avec France Travail, la Mission Locale et le PLIE. L'objectif principal

est de faciliter les rencontres entre les demandeurs d'emploi et les acteurs économiques locaux, tout en renforçant la coopération pour dynamiser l'embauche et la formation dans le Pays de Grasse



## EN BREF

- Organisation d'une tombola gratuite organisée par la Fédération Economique de Grasse et tous les commerçants du centre-ville, adhérents de la Carte Shopping, pour remporter la vitrine de Noël des commerçants

## CHIFFRES CLÉS

- **7,1%** de taux de chômage à Grasse toutes catégories confondues.
- **2 marchés** « réservés » (travailleurs handicapés, défavorisés, etc.) conçus par la ville de Grasse avec des associations locales pour les petits travaux, montage et démontage de mobilier
- Un réseau actif de plus de **150 entreprises** de l'ESS

## SOLI-CITES, ACTRICE DE L'INCLUSION

Depuis 2004, l'association Soli-cités oeuvre en tant que structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE) mais aussi pour les habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de Grasse. Soli-cités offre un tremplin dans et vers l'emploi aux personnes en difficulté et/ou en transition personnelle et professionnelle. L'association propose une gamme de services et de produits afin de porter sa mission d'insertion : nettoyage de locaux, entretien des espaces verts, broyage à domicile, collecte d'encombrants et débarrassages divers. Les clients qui choisissent de faire appel aux services de Soli-cités font ainsi le choix de consommer localement et d'agir autrement ! L'atelier-recyclerie « Les Fées Contraires » est la vitrine de l'association et vous propose des objets et meubles uniques créés à partir de matériaux recyclés. Soli-cités en tant qu'actrice de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) s'inscrit dans une démarche de développement local, durable et inclusif. Elle permet à chacun de se sentir capable de choisir et de reconstruire sa vie avec élan, envie et détermination.



9

INDUSTRIE,  
INNOVATION ET  
INFRASTRUCTURE



*Mettre en place  
une infrastructure  
résiliente, promouvoir  
une industrialisation  
durable  
qui profite à tous  
et encourager  
l'innovation.*

## LES ACTIONS

### ZAC MARTELLY

La réhabilitation de la ZAC Martelly progresse, avec la présentation des nouveaux plans lors d'une réunion publique en juin 2024. Les promoteurs Eiffage Immobilier, Promosud et Promofar ont en gestion les îlots Monoprix, Kalin, Martelly et Buanderie. Ils font appel aux cabinets d'architectes niçois, DP Architects, et grassois, Atelier Lorins. La SPL Pays de Grasse Développement et la Ville s'occupent quant à elles du garage Rolland et de la façade du parking Notre-Dame des Fleurs, ainsi que de l'aménagement de l'ensemble des espaces publics. Plusieurs grands changements sont à noter par rapport au projet initial. Soulignons la co-construction menée avec les habitants. L'objectif est de recueillir l'avis et les besoins des grassois afin de développer un équipement au plus proche de leurs attentes. Pour cela, des ateliers citoyens ont été mis en place et se tiendront jusqu'au début de l'année 2025 afin d'aborder des thématiques variées telles que le cadre de vie, les espaces publics, les commerces, le logement, la mobilité ou encore les espaces verts. Par ailleurs, si les travaux prévus au départ étaient principalement axés sur de la démolition/reconstruction, il est aujourd'hui question d'une restructuration urbaine, c'est-à-dire d'une remodelisation des bâtiments existants. La ville et la SPL Pays de Grasse Développement ont engagé une démarche de labélisation éco-quartier, actualisé en 2023 soutenu par le CEREMA.

### PROLONGATION DU DISPOSITIF ACTION CŒUR DE VILLE

La ville de Grasse fait partie des 222 villes françaises participant au dispositif national "Action Cœur de Ville". La première convention, signée en 2018, a permis la mise en œuvre de près de soixante actions prioritaires, représentant un investissement de 12 millions d'euros. Ces actions ont soutenu la réhabilitation du patrimoine, la requalification de l'espace public, le développement des arts, de la culture, de l'enseignement supérieur, ainsi que la revitalisation commerciale. La nouvelle convention propose plusieurs axes de travail complémentaires aux actions déjà



entreprises : une offre d'habitat plus attractive en centre-ville, un développement économique et commercial équilibré, l'amélioration de l'accessibilité, la promotion de mobilités et de connexions décarbonées, l'aménagement de l'espace urbain, et la valorisation du patrimoine architectural et paysager. Elle vise également à renforcer l'offre de services et d'équipements en centre-ville. Parmi les projets identifiés, la requalification de la ZAC Martelly, la réhabilitation des entrées de ville et du quartier de la Gare, la transformation des zones commerciales périphériques, le carré Marigarde, et les aménagements des îlots Cauvi, Prouvé et Niel, ainsi que le développement du design actif, sont autant d'initiatives qui transformeront profondément le visage du grand centre de Grasse.



habitants d'emprunter un VAE pour de courtes durées allant de 15 minutes à la journée.

## ROND-POINT DES 4 CHEMINS

Situé à l'intersection des six voies structurantes de l'entrée sud de Grasse, le giratoire des 4 chemins était connu pour sa fontaine. La ressource en eau se raréfiant, la Ville a fait le choix de mettre en œuvre un projet végétalisé et identitaire de grande qualité nécessitant très peu d'eau. Ainsi, la fontaine originelle a été supprimée au profit d'un aménagement paysager et environnemental ambitieux. Le sol a été désimperméabilisé pour permettre la plantation d'une centaine d'espèces végétales locales adaptées au sol et au climat du Pays de Grasse. Elles participent à la préservation de la biodiversité en s'inscrivant comme un maillon de la chaîne de l'écosystème. Par ailleurs, les 200m<sup>2</sup> d'habillage en pierre des murs de la fontaine ont été conservés. Enfin, Grasse s'affiche par un point lumineux d'envergure, comme une invitation à pénétrer dans la Capitale Mondiale du Parfum.

## LOCATION DE VELOS

Dans le cadre d'une expérimentation lancée sous la forme d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a souhaité compléter le service de vélos à assistance électrique (VAE), « La Bicyclette », en proposant un système de location courte durée de VAE en libre-service, qui s'appuie sur l'implantation de stations de recharge réparties sur plusieurs communes de son territoire. La flotte est constituée de 40 VAE de la marque Solex et 6 stations installées à Grasse, à Mouans-Sartoux et à Peymeinade. Ce service, complémentaire à celui de « La Bicyclette du Pays de Grasse », permettra ainsi aux

## EN BREF

- Lancement de la Gazette Martelly.
- Lancement du programme ambassadeur par BlablaCar Daily permettant aux étudiants d'accompagner les équipes de l'enseigne dans la promotion du covoiturage quotidien.
- Lancement des travaux de la boucle commerciale (rénovation de 10 cellules commerciales par la SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT).
- Lancement des travaux de rénovation de l'îlot Médiathèque (par la SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT).
- Lancement de l'appel à projets « Réinventons nos cœurs de ville » pour réhabiliter le site de l'îlot Niel.
- Poursuite de l'opération Façades.
- Contrôles techniques effectués sur l'amortissement des sols de sécurité des aires de jeux des écoles maternelles et des crèches, ainsi que des équipements sportifs des écoles élémentaires.

## CHIFFRES CLÉS

- **25 millions d'euros** investis par le Département 06 pour la création de l'échangeur de la Paoute.
- **650 parfumeurs** et plus de **4 000 visiteurs accueillis** au salon international des matières premières pour la parfumerie (SIMPPAR).

## À VENIR

- Restructuration de **friches industrielles** dans un objectif de sobriété foncière du développement économique sur le territoire grassois.
- Réactivation des démarches de **commercialisation du Palais des Congrès** vers l'accueil de réunions, séminaires et congrès de proximité.
- Label éco-quartier pour la ZAC Martelly.



10

INÉGALITÉS  
RÉDUITES



*Réduire  
les inégalités  
entre les pays  
et en leur sein.*

## LES ACTIONS

### LA MAISON DES ALPES-MARITIMES

La première Maison des Alpes-Maritimes a pour mission de rassembler en un même lieu plusieurs services à la population afin de faciliter ses démarches administratives. Le pôle de proximité renforce la solidarité territoriale en proposant une offre de qualité diversifiée et mutualisée. Ce lieu d'accueil a pour vocation de rendre les services publics accessibles et de répondre rapidement et efficacement aux interrogations du quotidien. Initialement composé de la Maison des Solidarités Départementales (MSD), de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), du Centre de santé sexuelle et de la Maison du Département (MDD), cet établissement accueille également la Maison de l'Autonomie (MDA) et la Maison des Alpes-Maritimes des 1 000 premiers jours qui complètent le dispositif. Guichet unique de proximité, la Maison de l'Autonomie a pour mission d'accompagner dans leurs différentes démarches les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap grâce à un parcours adapté et une aide technique. Il s'adresse à tous les professionnels et habitants du territoire quel que soit leur âge : enfants, adultes et seniors ainsi que leurs aidants. Il a pour missions principales l'accueil, l'accompagnement personnalisé, l'évaluation des besoins, l'aide à la constitution des dossiers de demande de prestations, etc.

### MEDIATION NUMERIQUE

Pour lutter contre la fracture numérique et accompagner chacun dans l'usage des outils informatiques, la ville dispose d'espaces publics au cœur des quartiers et au sein de la médiathèque Espaces Régionaux Internet Citoyens (E.R.I.C) plus Espace France Service. Des rendez-vous individuels de médiation numérique sont proposés à la Médiathèque Charles Nègre de Grasse. Chaque séance, d'une durée d'une heure (hors vacances scolaires), est dispensée afin de bénéficier de l'aide d'un médiateur numérique pour surmonter les difficultés rencontrées avec un ordinateur, une tablette ou un téléphone. Ces rendez-vous, accessibles à tous sur inscription, offrent un soutien personnalisé pour favoriser l'autonomie dans l'utilisation du matériel informatique.







d'ouvrages de la médiathèque (romans, livres documentaires, BD, revues, etc.) et d'échanger avec les patients autour de la lecture et de l'actualité.

## LA MAISON DES ENFANTS A CARACTERE SOCIAL

La Maison des Enfants à Caractère Social (MECS) a été inaugurée, incarnant l'engagement envers le bien-être et l'épanouissement des jeunes du territoire. Ce nouvel espace, conçu pour accueillir 14 mineurs dans des conditions optimales, a nécessité des travaux de maçonnerie, pose de sols souples, installation de faux-plafonds, peinture, menuiserie, serrurerie, chauffage, ventilation, climatisation, plomberie, électricité, et remise en état des espaces verts. Ce chantier, d'une durée de quatre mois et demi (de mi-septembre 2022 à fin janvier 2023), a représenté un investissement de plus de 1,1 million d'euros TTC pour le Département des Alpes-Maritimes. La MECS offre désormais un lieu chaleureux et sécurisé où les enfants peuvent recevoir les soins et le soutien nécessaires pour surmonter leurs défis, dans un environnement propice à leur développement et à leur épanouissement.

## PUBLICS EMPÊCHÉS

Le service Bibliothèque et Médiathèques propose des ateliers ainsi que des lectures au sein des maisons de retraite et au centre de détention de Grasse. Une bibliothécaire y conseille les détenus dans leurs lectures, propose des ateliers et alimente la bibliothèque par des acquisitions et des dons. Depuis 2021, elle intervient également dans le service psychiatrie de l'Hôpital de jour de Grasse (Le Petit Paris) afin de proposer des sélections

## EN BREF

- Réfection de la cuisine du restaurant La Rotonde
- Création d'une rampe PMR et d'un garde-corps au niveau du nouvel espace pour l'association Lou Cépoun au Mas du Collet
- Création d'un cheminement PMR, renouvellement du mobilier urbain, installation de toilettes publiques et mises aux normes au jardin d'enfants de Saint-Antoine

## CHIFFRES CLÉS

- **5,55%** de personnes présentant un handicap au sein des effectifs de la ville de Grasse au 31 décembre 2023.

## À VENIR

- Mise en œuvre de la participation de la Ville à la protection sociale complémentaire de prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation à compter du 1er janvier 2025



11

VILLE  
ET COMMUNAUTÉS  
DURABLES



*Faire en sorte  
que les villes et  
les établissements  
humains soient  
ouverts à tous, sûrs,  
résilients et durables.*

## LES ACTIONS

### CONCEVOIR ENSEMBLE SA COPROPRIÉTÉ

Les travaux de réhabilitation de l'îlot Sainte-Marthe 2 ont débuté déjà depuis plusieurs mois. À quelques pas de la Médiathèque Charles Nègre et de la place de la Vieille Boucherie, l'îlot Sainte-Marthe 2 se positionne au cœur du centre ancien et à proximité immédiate des services et équipements qu'il propose. Aujourd'hui, le projet de logement se poursuit avec la mise en place d'un immeuble en habitat participatif. Une démarche innovante permettant aux futurs acquéreurs de co-concevoir leur copropriété. Il est alors temps de penser à l'avenir et de réfléchir aux habitations qui prendront place dans cet îlot composé de 6 logements de type T2 et T3. Pour que le projet réponde au mieux aux besoins des acquéreurs, le bailleur social UNICIL a initié une démarche citoyenne d'habitat participatif. Cela consiste à associer les futurs propriétaires dans la conception même de la copropriété. Les habitants mènent ensemble une réflexion sur les espaces communs et leurs équipements et établissent ainsi le lieu de vie qui leur correspond. L'emménagement dans les appartements est prévu à l'automne 2025.

### MODERNISATION ET SECURISATION DE LA ZONE PIÉTONNE

La Ville de Grasse s'est engagée dans un ambitieux plan de rénovation du centre historique, visant à restaurer son patrimoine, dynamiser l'attractivité commerciale et améliorer la qualité de vie des habitants. Dans ce cadre, des travaux de modernisation et de sécurisation des accès à la zone piétonne ont été menés, incluant le remplacement des anciennes barrières amovibles par trois nouvelles bornes automatiques. Ces aménagements, essentiels pour répondre aux enjeux de sécurité actuels, renforcent le contrôle d'accès et la surveillance de la zone piétonne. Les bornes et les totems sont équipés d'un système de signalisation à feux bicolores pour indiquer la position de la borne : le feu est rouge lorsque la borne est relevée et passe à l'orange lorsque celle-ci est abaissée, permettant ainsi aux usagers de s'engager sur l'entrée ou la sortie. L'abaissement des bornes d'entrée se fait par badge,



interphone ou téléphone, assurant un accès contrôlé et fluide. Ces trois nouvelles bornes contribuent ainsi à sécuriser et moderniser les accès au cœur historique de la ville.



## MAISON DE LA MOBILITE

Le 15 février 2024, la Maison de la Mobilité du Pays de Grasse a été inaugurée. Installé dans les locaux de l'ancienne gare SNCF de Grasse, cet espace entièrement rénové a pour mission de promouvoir l'offre de mobilité sur l'ensemble du territoire. Face à la nécessité de développer des solutions de mobilité durable, le Pays de Grasse a créé la Maison de la Mobilité pour centraliser et simplifier l'accès à un large panel d'options existantes pour se déplacer sur le territoire. En tant que guichet unique, la Maison de la Mobilité a pour mission d'accueillir tous les publics et de les informer de l'offre variée mise à la disposition des habitants du Pays de Grasse dans ce domaine. La Maison de la Mobilité a été pensée comme un lieu de formations, de conférences, d'ateliers, favorisant des temps d'échange sur cette thématique. L'objectif est d'accompagner individuellement ou collectivement les personnes qui localement rencontrent des freins dans leur déplacement. L'emplacement de la Maison de la Mobilité, située à proximité du pôle intermodal, du parking relais et de la gare TER, favorise ainsi l'interconnexion entre les modes de transport.

## EN BREF

- Installation d'un hashtag géant #Grasse sur le Cours Honoré Cresp
- Travaux de requalification du boulevard Émile Zola
- Poursuite des ateliers de concertation pour le projet de bus express entre Grasse et Mouans-Sartoux
- Mise à jour du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) afin de réduire le bruit dans les zones les plus critiques et préserver les zones calmes
- Lutte contre les vitesses excessives par la mise en place d'aménagements adaptés (chicanes, plateaux ralentisseurs, feux de récompense, etc.)
- Enfouissement des réseaux aériens en intégrant systématiquement cet objectif aux projets de requalification des rues de la ville

## CHIFFRES CLÉS

- **74 vélos électriques** disponibles à la boutique « la Bicyclette »
- En 10 ans, le nombre d'entreprises du secteur ESS a bondi de **27 %**, et les emplois dédiés ont augmenté de **17%**
- **10 agents** à la brigade de l'environnement (2 policiers municipaux, 6 Agents de Surveillance de la Voie Publique et 2 standardistes)

## À VENIR

- Finalisation des travaux de requalification du boulevard Maréchal Leclerc
- Requalification de l'entrée Est de la ville avec la liaison Pontet La Roque
- Réhabilitation de la place des Ormeaux
- Installation d'un pigeonnier contraceptif sur le territoire afin de réguler la population de pigeons notamment dans le centre-ville



**12**

**CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
DURABLES**



*Établir des modes  
de consommation  
et de production  
durables.*



## LES ACTIONS

### BOUCLE COMMERCIALE

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, la SPL Pays de Grasse Développement mène actuellement un nouveau plan de réhabilitation de cellules commerciales dans le centre historique. Les travaux d'ampleur ont permis de réinvestir des locaux parfois fermés depuis des décennies et nécessitant de lourdes interventions. Des vitrines aux couleurs diversifiées et au dessin soigné vont ainsi égayer les rues Droite, Marcel Journet et Font Neuve. Ce parcours marchand s'achève place de la Vieille Boucherie par la création d'un restaurant avec terrasse.

### JE DONNE MON ELECTROMENAGER

Depuis le 1er juin, les habitants du Pays de Grasse n'ont plus besoin de manipuler leurs gros électroménagers ni de se déplacer en déchèterie. En partenariat avec Ecosystem et la CAPG, le SMED met en place un nouveau service de collecte à titre expérimental. L'entreprise de recyclage vient collecter les appareils d'électroménagers directement à domicile sous 72h, gratuitement et sur rendez-vous. Grâce à cette démarche forte qui combine simplicité et efficacité, le SMED franchit une nouvelle étape pour atteindre ses objectifs de réduction des déchets. En plus d'alléger le réseau des déchèteries et d'impacter positivement le coût de traitement, les appareils collectés seront destinés en priorité au réemploi auprès d'une structure de l'économie sociale et solidaire partenaire ou à défaut au recyclage, où ils seront dépollués puis traités dans le respect de la réglementation environnementale. Offrir une seconde vie aux appareils électroménagers, limiter les déchets, favoriser l'emploi social et solidaire pour le plus grand plaisir des habitants : c'est toute l'ambition de la campagne « Je donne mon électroménager ! »



majeur de réduction des déchets, plus écologique et plus économique.

## OPERATION « VIDE TON PLACARD »

Dans le cadre de son engagement pour l'amélioration du recyclage et en faveur de la sensibilisation à la prévention des déchets, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse renouvelle sa participation à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2024. Pour la première fois, la CAPG et l'éco-organisme Refashion lancent la grande opération de collecte « Vide ton placard ! », réunissant les écoles maternelles et primaires de Grasse. Les élèves sont appelés à rapporter dans leur école des vêtements. Grâce aux enfants et à leurs familles, les vêtements collectés par l'association locale Montagn'Habits Emploi Solidarité, partenaire du Pays de Grasse, seront soit réemployés en seconde main, soit recyclés.

## COMPOSTAGE

Dans une démarche vertueuse et éco-citoyenne, le Pays de Grasse propose au public l'utilisation du composteur afin de réduire la quantité d'ordures ménagères. Une solution écologique qui répond à la loi AGEC sur l'obligation du tri à la source des déchets alimentaires imposée aux collectivités dès le 1er janvier 2024. Les collectivités ont maintenant l'obligation de proposer aux particuliers, entreprises et administrations des solutions de tri adaptées afin d'extraire des ordures ménagères cette ressource naturelle. L'objectif recherché est donc simple : réduire le coût du traitement des déchets en permettant leur retour à la terre. Les habitants du territoire sont invités à se mobiliser au plus vite autour de cet enjeu

## EN BREF

- Organisation d'une fresque du numérique pour sensibiliser et former les jeunes à partir de 11 ans aux enjeux environnementaux du numérique
- Lancement de la braderie solidaire sur le parvis de la Médiathèque
- Inauguration des panneaux artistiques du LEA pour la promotion de l'espace compostage collectif du Plan de Grasse
- Elargissement de la solution Cliiink au tri des bouteilles en plastique et aux emballages métalliques dans le centre-ville
- Organisation d'une gratiféria d'hiver sur le marché de Saint-Jacques permettant de donner et de prendre des jouets, appareils, petits meubles, vaisselle, décoration, etc.
- Campagne de distribution gratuite de broyat pour tous les détenteurs d'une carte d'accès au réseau des déchèteries.
- Le service Communication privilégie les bâches non datées afin de les réutiliser et si c'est impossible, elles sont données à une association pour une seconde vie
- Distribution de cabas réutilisables lors de l'anniversaire du marché Les matinales du Cours Honoré Cresp
- Baisse des quantités d'impressions destinées à communiquer (marque-pages, journal municipal, etc.) afin d'imprimer au plus juste des besoins
- Engagement de l'association Entreprises du Bois de Grasse dans la charte Zéro Déchet Plastique

## CHIFFRES CLÉS

- **9<sup>ème</sup>** anniversaire des matinales du Cours
- **150 bornes à verre** équipées de la technologie Cliiink
- **8 600 foyers** utilisateurs de l'application Cliiink
- **2 bennes de collecte** de sapins
- **2 500 jeux et jouets** pour tout âge peuvent être empruntés à la Ludothèque ; catalogue en ligne et Drive
- **80 contrôles effectués** par l'Office National des Forêts sur le terrain pour vérifier le respect des règles de débroussaillage sur Grasse

## À VENIR

- **Réutilisation de fraisâts** issus des rabotages de chaussées en sous couches des zones de purges de chaussées ou en couche de surface de parkings provisoires



13

MESURES RELATIVES  
À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES



*Prendre d'urgence  
des mesures pour  
lutter contre les  
changements  
climatiques et leurs  
répercussions.*



## LES ACTIONS

### JARDIN DE PLUIE

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse lance une concertation sur le projet de réaménagement du parking de la gare SNCF en jardin de pluie. La création d'un jardin de pluie fait partie intégrante du vaste projet de restructuration du quartier de la gare qui s'articule notamment autour de la mise en œuvre de nouveaux modes de déplacement et du renforcement du stationnement dans ce secteur stratégique. Il vise à répondre aux enjeux actuels du développement durable, à améliorer la qualité de vie des résidents et à adapter le quartier aux changements climatiques. Cet aménagement paysager permettra non seulement de mieux gérer les eaux pluviales, mais aussi de réduire la chaleur en ville et de préserver la biodiversité. Concrètement, cette opération prévoit de rendre le sol actuel du parking perméable afin que l'eau puisse s'infiltrer naturellement. Il inclut également l'implantation d'espèces végétales locales qui résistent aussi bien à la pluie qu'à la sécheresse. Ce nouvel espace participera de la lutte contre les risques d'inondation et offrira un cadre de vie agréable aux habitants et usagers avec des zones de détente et de loisirs pour tous.

### PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Face aux enjeux de la transition écologique, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) a élaboré son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) à l'horizon 2030. Ce plan répond aux défis urgents liés aux restrictions d'eau, aux vagues de chaleur et au déclin des forêts, en s'inscrivant dans la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte. Transversal à toutes les politiques publiques – habitat, économie, mobilité – le PCAET définit une stratégie et un programme d'actions pour les six prochaines années. Construit en collaboration avec des partenaires clés et les élus de la Commission Déchets et Énergie, il fixe des objectifs réalistes, alignés sur les ambitions nationales : réduire de 23 % la consommation énergétique finale et de 41 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 2012), tout en augmentant la part des énergies renouvelables de 8 % (2018) à 32 %. Ce projet mobilise des leviers d'action significatifs pour transformer durablement le territoire.





## EN BREF

- Organisation de l'évènement « Climat, chaud devant ! » par le Pays de Grasse pour mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour de sa stratégie climatique
- Poursuite des actions de l'école Saint-Mathieu dans le cadre du Label Eco-Ecole avec pour 2023-2024, l'identification des végétaux autour de l'école, création d'un hôtel à insectes ou encore plantation d'une haie fruitière
- Révision générale du Plan Local d'Urbanisme
- Organisation de Fresques du Climat dans les écoles abordant les causes et les conséquences du changement climatique
- Installation d'une sirène sur le secteur du Grand Vallon
- Mise en place de l'éco-pâturage sur de nombreuses propriétés agricoles tout au long de l'année
- Transhumance au travers du village de Plascassier
- Plantation d'arbres chemin des Castors
- Collecte des sapins de Noël
- Organisation d'une table ronde sur les enjeux climatiques et la transition écologique avec les industriels du territoire en présence du ministre de l'économie
- Mise en place d'un fichier de « personnes à risques » par le CCAS listant les personnes seules qui peuvent se retrouver en situation de difficulté lors d'évènements climatiques
- Lutte contre les espèces invasives : moustiques, frelons asiatiques, charançons, etc.
- Utilisation de peinture notée A+ dans les bâtiments communaux limitant les émissions dans l'air intérieur
- Propositions d'expositions, de conférences et d'ateliers en lien direct avec la biodiversité et le changement climatique à la Villa Saint-Hilaire

## BUDGETS VERTS

Depuis 2021, la France se distingue comme l'un des premiers États à mettre en œuvre une « budgétisation verte », un outil novateur pour intégrer les enjeux environnementaux dans la gestion des finances publiques. Ce dispositif repose sur une nouvelle classification des dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l'environnement, tout en identifiant les ressources publiques à vocation écologique. À partir de l'exercice 2024, les dépenses d'investissement sont évaluées en fonction de leur contribution à l'axe « atténuation du changement climatique », qu'elles soient favorables, défavorables ou neutres. Dès 2025, cette analyse sera élargie à l'ensemble des dépenses réelles d'investissement, en y ajoutant un axe spécifique dédié à la « préservation de la biodiversité et à la protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles ». Enfin, à partir de 2027, quatre nouveaux axes viendront enrichir cette évaluation : « adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels », « gestion des ressources en eau », « transition vers une économie circulaire, gestion des déchets et prévention des risques technologiques » ainsi que « prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ». Cet engagement traduit la volonté de mieux intégrer les considérations environnementales dans le pilotage des politiques publiques et de faire du budget un levier pour la transition écologique.



**14**

**VIE  
AQUATIQUE**



*Conserver et exploiter  
de manière durable  
les océans, les mers  
et les ressources  
marines aux fins  
du développement  
durable.*

## LES ACTIONS

### STOP AUX MEGOTS MAL JETES

Les mégots de cigarettes dans l'espace public sont une source importante de pollution. Composés de plastique non biodégradable, ils mettent des années à se décomposer tout en libérant des substances toxiques dans les sols et les cours d'eau. De plus, ils représentent un danger pour la faune, car certains animaux les ingèrent, ce qui peut nuire à leur santé. Leur présence impacte également l'esthétique des espaces publics et entraîne des coûts de nettoyage importants pour les collectivités. Pour remédier à cette problématique, la Ville de Grasse a mis en place diverses mesures, telles que l'installation de cendriers, la distribution de cendriers portables et le nettoyage régulier de la voirie. En août dernier, un partenariat stratégique a été signé avec l'éco-organisme ALCOME pour soutenir ces initiatives. Dans le cadre de cette collaboration, la commune s'engage à réaliser un état des lieux des mégots en identifiant les zones les plus touchées. En complément, une quarantaine de cendriers et plus de 400 éteignoirs seront installés dans ces zones critiques. De plus, ALCOME fournira chaque année 2 500 cendriers portables.





## SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

L'eau est un problème sanitaire majeur tant par son utilisation massive que par la pollution dont elle est victime, tout comme la biodiversité des milieux aquatiques qui est directement touchée et trop souvent méconnue. Dans ce contexte, la Direction développement durable et cadre de vie de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a mis en place le parcours « école de l'eau et de la biodiversité » dont 2 classes grassoises ont pu profiter cette année. Ce dispositif comprend 5 séances d'une demi-journée en classe avec un animateur environnement de l'association Méditerranée 2000 qui s'adapte en fonction du projet de classe ou de l'établissement scolaire. L'objectif est de faire comprendre à l'enfant, futur citoyen, qu'il est nécessaire pour l'Homme d'adapter ses activités sans épuiser les écosystèmes, et notamment le milieu aquatique.

## EN BREF

- Réfection de la grille des eaux pluviales chemin du Grand Chêne
- Modification du regard d'eaux pluviales au carrefour chemins des Mas et des Alouettes
- Par l'intégration de la Trame bleue (réseau écologique et éco paysager constitué par les cours d'eau et les zones humides adjacentes ou en dépendant) dans le PLU et la protection des ripisylves (formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre), l'eau rejetée en fin de cycle à la mer est de meilleure qualité
- Utilisation de produits écologiques et biologiques pour le nettoyage des rues
- Fourniture de produits de droguerie écologiques ou éco-labellisés pour l'entretien des bâtiments communaux
- Campagne de communication sur l'eau déclinée par le SIEF

## CHIFFRES CLÉS

- **100 élèves** grassois sensibilisés dans le cadre du parcours « école de l'eau et de la biodiversité »

## À VENIR

- Organisation de fresques de l'eau pour les agents et élus de la ville de Grasse, de la CAPG, du SIEF et de Grasse Parkings



**15**  
VIE  
TERRESTRE



*Préserver  
et restaurer  
les écosystèmes  
terrestres.*



## LES ACTIONS

### NATURE D'ICI, TRESORS DE BIODIVERSITE

Après trois années d'inventaires participatifs de la faune et de la flore et la réalisation de cartographies des habitats, l'heure est désormais à la restitution de ce travail de terrain. La Villa Saint-Hilaire a proposé l'exposition Nature d'ici ! Trésors de biodiversité à Grasse du 22 mai au 2 novembre 2024. Riche de nombreux ouvrages de sciences naturelles, de littérature et d'art, et augmentée de photographies naturalistes contemporaines, cette exposition est accessible à tous et à tous âges. Avec une scénographie privilégiant la réutilisation des matériaux, elle participe à la reconnaissance des divers patrimoines de la ville en ce début de XXIème siècle.

### LA PRAIRIE AUX PAPILLONS

Cette année, les Jardins du MIP inaugurent une nouvelle étape de leur évolution, marquant un engagement fort en faveur de la préservation de la biodiversité. Consciente des menaces qui pèsent sur l'existence des papillons et des insectes, l'équipe a imaginé un îlot refuge dédié à la fixation et à la reproduction de ces précieuses espèces. Au cœur du site, venez découvrir un nouvel espace à ciel ouvert : la prairie aux papillons. Il s'agit d'un écrin fleuri et multicolore composé de fleurs pluriannuelles et d'arbustes spécialement sélectionnés pour favoriser la biodiversité. En parallèle, des expertises scientifiques et des animations pédagogiques sont proposées tout au long de l'année pour sensibiliser les visiteurs à l'importance de la préservation de la faune et de la flore.

long de l'année 14 formations thématiques autour du jardinage écologique et de l'apiculture amateur ont été organisées et 11 sorties nature et balades nocturnes conviviales.

## TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Riche d'une grande diversité d'espèces et d'habitats naturels que lui confère sa situation géographique, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est pleinement consciente du rôle majeur qu'elle doit jouer dans la préservation de son territoire. La dynamique engagée depuis de nombreuses années, illustrée par la priorité donnée à l'éducation au développement durable, la conduite d'un Contrat de Transition Écologique axé sur la biodiversité et l'animation d'un Projet Alimentaire Territorial centré sur l'agroécologie et l'agriculture bio, témoigne de son investissement en faveur de ces enjeux. Avec pour volonté de se doter depuis 2024 d'une stratégie dédiée, réunissant les acteurs autour d'une vision commune et structurant de manière cohérente les actions à long terme, le Pays de Grasse a franchi une nouvelle étape en s'engageant dans une démarche d'amélioration continue. C'est dans ce cadre que la CAPG a obtenu le label « Territoire engagé pour la nature » pour la période 2024-2027, une reconnaissance nationale portée par l'Office Français de la Biodiversité, la Région Sud, la DREAL, la DRAAF et l'Agence régionale de la biodiversité environnement.

## LES RENDEZ-VOUS NATURE

À partir du mois de mars et jusqu'à la fin d'année, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse vous invite en famille à tisser de nouveaux liens avec la nature. Formations thématiques, sorties et journées d'initiation à la restauration de restanques, un vaste programme pour cultiver le goût de la nature en ville et s'émerveiller de nos espaces naturels. Chaque année, le service Éducation au Développement Durable de la CAPG propose de nombreux rendez-vous gratuits à destination des habitants du territoire pour se familiariser avec la biodiversité locale et le patrimoine naturel. Ainsi, tout au

## EN BREF

- Réaménagement du parking chemin des Bastides avec pose de terre végétale
- Création du jardin public Roméo Dolla, avenue Sidi Brahim
- Mise à disposition de terrains communaux pour l'installation de ruches par des professionnels ou des amateurs
- Installation de dorlotoirs pour les abeilles sauvages dans le parc d'activité des Bois de Grasse
- Création d'une charte « Sentinelle de la biodiversité » par l'association des Entreprises du Bois de Grasse et signée par 5 entreprises du parc
- Possibilité d'adopter des chats récupérés sur le territoire communal grâce au refuge pour chats du Plan de Grasse confié à l'association ASA06
- Campagne de capture et de stérilisation des chats errants  
Régulation des espèces nuisibles, comme les sangliers, effectuée par des battues administratives et des tirs sélectifs organisés par le lieutenant de l'ovétoirie

## CHIFFRES CLÉS

- Peine d'amende de **450€** pour le non-respect des consignes liées au brûlage des déchets verts à l'air libre
- **45 interventions** pour faire respecter les obligations légales de débroussaillage sur des terrains privés
- **27 interventions** pour détruire les nids de frelons asiatiques sur le domaine public
- **2 campagnes de désinsectisation** sur le domaine public
- **4 campagnes de démoustication** sur le domaine public (moustique-tigre)
- **4 campagnes de dératisation** sur le domaine public
- **1 campagne** préventive de désinsectisation et de dératisation dans les bâtiments communaux
- **2 campagnes de dépigeonnisation** dans les bâtiments publics

## À VENIR

- Mise en œuvre des traitements de surface en béton drainant pour limiter le ruissellement urbain
- Modification du Règlement Local de Publicité afin de prendre en compte la biodiversité et la qualité de vie des habitants lors de l'installation des dispositifs publicitaires



**16**

**PAIX, JUSTICE  
ET INSTITUTIONS  
EFFICACES**



*Promouvoir  
l'avènement  
de sociétés  
pacifiques  
et ouvertes aux fins  
du développement  
durable.*

## LES ACTIONS

### GRASSOIS CITOYENS

En conjuguant surveillance et bienveillance, le dispositif anciennement désigné Voisins Vigilants, repose sur la participation active des citoyens pour garantir une sécurité accrue et une meilleure cohésion entre voisins. Mis en place depuis 2009 sur la commune de Grasse, le réseau a pris de l'ampleur depuis 2014 et ne cesse de se développer. Ce sont aujourd'hui 635 habitants qui prennent part à ce programme et 41 zones qui sont activées sur l'ensemble du territoire. En cette rentrée, le dispositif change d'appellation et devient Grassois Citoyens. Grassois Citoyens est un programme participatif qui mise sur l'entraide entre résidents pour prévenir les incivilités, les cambriolages et autres délits de voisinage. Grâce à la collaboration entre les habitants et les forces de l'ordre, il permet de renforcer le lien social tout en développant un sentiment collectif de sécurité. Le principe est simple : un groupe d'habitants constitué d'au moins deux foyers (uniquement les maisons individuelles et zones pavillonnaires) désigne un ou plusieurs référents. Ces derniers, avec l'appui de tous, veillent à signaler toute activité suspecte ou problème éventuel aux autorités compétentes, mais aussi à sensibiliser les voisins sur les gestes simples qui permettent de réduire les risques de délinquance.

### LES « AS DE GRASSE »

Depuis septembre 2015, la Ville de Grasse a développé un service de sécurisation des entrées et sorties des écoles. Sous l'appellation les « As de Grasse », ces femmes et ces hommes œuvrent au quotidien pour la sécurité de nos enfants. Dans le souci de renforcer la sécurité des Grassois, il a été créé un dispositif spécifique permettant de réguler la circulation et de renforcer la sécurité des enfants aux abords des écoles et plus précisément au niveau des passages piétons. Sous l'appellation les « AS de Grasse », les agents de sécurisation sont au nombre de 13 ; des femmes et des hommes jeunes retraités de moins de 67 ans demeurant sur la commune. Les AS de Grasse sont en lien quotidien avec la direction de la Police Municipale qui intervient immédiatement en cas de besoin. Équipé d'un gilet ou d'une veste haute visibilité, d'un panneau « stop » ainsi que d'un sifflet, l'agent de sécurisation est affecté



sur les horaires d'ouverture et de fermeture des écoles primaires et maternelles de Grasse.



## LE DÉSENDETTEMENT, UNE PRIORITÉ

La Municipalité affiche depuis 2014 une trajectoire budgétaire vertueuse pour consolider les finances publiques. Chaque exercice comptable a été établi autour de principes fondamentaux que sont : la maîtrise des dépenses, la diminution des charges financières, l'augmentation de la capacité d'autofinancement, la baisse de la dette et une politique d'investissement volontariste. Sans oublier le non recours au levier fiscal qui répond à une volonté municipale de ne pas augmenter le pouvoir d'achat des ménages déjà fortement perturbé par un phénomène d'inflation généralisé. En effet, malgré un contexte particulièrement difficile pour les collectivités territoriales qui ont affronté une succession de crises sanitaire, économique, énergétique et qui subissent un désengagement continu de l'État depuis près de 10 ans, aucune augmentation des taux d'imposition communaux n'a été mise en œuvre. Autre donnée significative, celle du désendettement, qui enregistre une nouvelle baisse notable d'environ 1,5 millions d'euros en 2024. Alors que la dette s'élevait à 101,3 millions d'euros en 2015, elle atteint désormais 76,3 millions d'euros en 2024, soit une réduction de plus de 25 % cumulée en 9 exercices. Le résultat a indéniablement un effet positif, sur l'assainissement de la situation financière de la Commune d'autant plus dans un contexte de pression inflationniste des taux d'intérêts.

## EN BREF

- Tenue de la deuxième édition de la réunion publique Rencontres d'avenir pour s'exprimer sur le thème de la sécurité
- Lancement du réseau intercommunal de prévention des violences intrafamiliales
- Organisation de sessions de formation de sensibilisation à la sécurité routière à destination des agents communaux
- Recensement de la population permettant de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé, etc.) et de construire l'avenir
- Création d'un monument en hommage aux victimes du terrorisme
- Optimisation et réaménagement du site du centre technique municipal
- Déplacement du service de l'Etat Civil au domicile des personnes à mobilité réduite ou dans l'incapacité de se déplacer

## CHIFFRES CLÉS

- **61 agents** de la Police Municipale
- **73 agents** de la Proximité
- **200 caméras implantées** dans toute la commune
- **270€** pour une déjection canine non ramassée
- **12 889 titres** émis (Cartes nationales d'identité et Passeports)
- **1 854 naissances** enregistrées en 2024 à Grasse garantissant une identité juridique
- **204 mariages**
- **1001 décès**
- **151 PACS**
- **3328 mentions** apposées
- **8282 actes** demandés au guichet
- **16125 demandes d'actes** demandés par les notaires, les mairies et les préfectures
- **803 livrets de famille**
- **90 reconnaissances**

## À VENIR

- Mise en œuvre de la participation de la Ville à la protection sociale complémentaire de prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation à compter du 1er janvier 2025.



17

**PARTENARIATS  
POUR LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS**



*Renforcer les moyens  
de mettre en œuvre  
le Partenariat  
mondial pour  
le développement  
et le revitaliser.*

## LES ACTIONS

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE

En 2024, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) a célébré une décennie d'engagement, de projets audacieux et de réussites collectives. Née de la fusion entre le Pôle Azur Provence, la Communauté de Communes des Terres de Siagne, la Communauté de Communes des Monts d'Azur et de la dissolution de deux syndicats intercommunaux, Sillages et SIVADES, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse regroupe 23 communes sur une superficie de 490 km<sup>2</sup> avec une population de plus de 100 000 habitants. Elle dispose de compétences obligatoires et optionnelles. Au cours des 10 dernières années, ses champs d'action ont évolué au gré des réformes. Avec la loi NOTRe du 7 août 2015, son rôle a été renforcé en devenant un échelon local fort et cohérent aux côtés des communes membres. Au fil des ans, elle a su impulser des politiques publiques novatrices et ambitieuses toujours dans un souci d'améliorer la qualité de vie des habitants du Pays de Grasse. Alors que nos territoires doivent affronter de nombreux défis en matière notamment d'écologie, de santé, d'aménagement du territoire, les élus communautaires oeuvrent dans la collégialité afin de favoriser un développement harmonieux et durable des collectivités. Dans un contexte de réduction des finances publiques, cette coopération est devenue nécessaire pour définir des projets cohérents et complémentaires qui bénéficient au plus grand nombre.

### CAMPUS ECO-ENGAGE

Le jeudi 5 décembre 2024 s'est tenu le colloque « l'engagement bénévole », dans le cadre de la Journée mondiale du bénévolat et du volontariat. Grasse Campus s'engage aux côtés du service Insertion et Innovation sociale de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Une journée entière rythmée par une table ronde et des ateliers pour questionner l'engagement bénévole d'aujourd'hui et de demain, co-organisée par l'association Harpèges, l'association Forum, l'APPASCAM, la Délégation Départementale à la Vie Associative et la CAPG.





## EN BREF

- Organisation de l'opération caritative « 1 Shoot = 1€ » par le Hangar 21 au profit des P'tits Doudous, association en lien avec le Centre Hospitalier de Grasse qui œuvre pour améliorer le bien-être et le vécu des enfants opérés
- Labellisation Parc+ pour le parc d'activité des Bois de Grasse qui montre une dynamique de progrès et qui déploie de manière continue des actions ambitieuses en faveur de la préservation de la biodiversité et de l'économie sociale et solidaire

## CHIFFRES CLÉS

- **10 ans** d'existence du Conseil Municipal des Jeunes
- **35 commerçants** partenaires de la carte « Ma carte Shopping »

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Encadrée depuis 2015 par l'équipe du service jeunesse, cette assemblée d'apprentis élus réunit des enfants de classes de CM2 et répond à la volonté municipale de les initier à la vie démocratique et citoyenne. Leurs missions ? Défendre les projets pour lesquels ils ont été choisis, aller à la rencontre des élèves et imaginer avec eux des solutions aux problématiques soulevées. Le Conseil Municipal des Jeunes fraîchement élu a d'ailleurs bien commencé le travail. Les 27 élèves de CM2 représentant 14 des écoles publiques et privées de la commune, ont collecté les idées de leurs camarades de classe et ont élaboré un plan d'actions. Le CMJ se réunit une à deux fois par mois lors de commissions thématiques où il est évoqué notamment la connaissance des institutions en particulier sur la commune, les valeurs de la République, le rôle et les missions des élus. A travers cette assemblée, les enfants font un réel apprentissage de la vie en société. Ils développent leurs capacités à prendre la parole et à structurer leur pensée, à écouter l'autre, à retransmettre des idées, à construire un argumentaire, à débattre. Pour la mandature 2023-2024, les groupes de travail ont planché sur des projets de rassemblement autour du sport et de la solidarité.



**18**  
**CULTURE**

*Favoriser l'accès de tous à la culture et transmettre aux générations futures un patrimoine matériel ou immatériel.*

**SALON DU LIVRE D'HISTOIRE**

Grasse

**12 > 14 avril**  
Palais des Congrès  
**GRASSE**

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

#bouquetdhistoires

Entrée libre

## LES ACTIONS

### FESTIVAL POESIE URBAINE

La ville de Grasse a lancé le festival « Poésie Urbaine » sous la direction artistique de Nasty et Pascal LANGLAIS, commissaire d'exposition. Cette première édition a célébré l'héritage historique de Grasse en mettant à l'honneur l'art du parfum autour du thème poétique « Flower Power ». Une exposition inédite durant laquelle les œuvres de nombreux artistes d'art urbain passionnés et talentueux ont investi le quartier Martelly pour en faire un véritable musée à ciel ouvert qui met en lumière la volonté de transformer cet espace en un lieu de vie inspirant. Grâce à leur talent et à leur énergie créatrice, ils ont transcendé près de 1000 m<sup>2</sup> avec des inspirations exclusives qui préfigurent la métamorphose d'un endroit qui s'apprête à changer radicalement de visage.

### MODERNISATION DU PLONGEOIR

L'espace culturel Altitude 500 a été modernisé et rebaptisé Le Plongeoir. Ce projet a impliqué la rénovation complète de la salle de spectacle et le repositionnement de la régie. Avec une surface de 140 m<sup>2</sup>, la salle offre désormais un accueil plus confortable au public. Dans sa configuration initiale, elle comptait 9 rangées de gradins avec un confort limité, et la régie occupait 2 rangées au centre de la salle. Aujourd'hui, Le Plongeoir propose 160 fauteuils répartis sur 8 rangées centrales et latérales, avec 9 emplacements dédiés aux personnes à mobilité réduite au bas de la première rangée. Au-delà de l'allusion à la piscine, ce nouveau nom invite les spectateurs à plonger dans l'univers culturel et à découvrir les trésors qu'il renferme. Le Plongeoir est un espace de spectacles dédié à la valorisation des talents des associations, des compagnies et des artistes locaux. Il se veut aussi un lieu de création, offrant un tremplin pour les projets émergents d'intérêt général. Enfin, Le Plongeoir est un espace de rencontre et d'inspiration, accueillant formations, stages, et initiatives pour la jeunesse, afin de susciter les vocations de demain.



virtuelle, et des tournois de Mario Kart et Fifa pour les amateurs de jeux vidéo.



## SALON DU LIVRE D'HISTOIRE

Le Ville de Grasse a lancé en 2024 la première édition du Salon du Livre d'Histoire, Bouquet d'Histoires, en partenariat avec Arts et Livres. La thématique de l'histoire est extrêmement importante et permet à chacun de se retrouver. Il est nécessaire de connaître le passé pour comprendre le présent et préparer l'avenir. Cet événement littéraire casse les codes avec une programmation de qualité, une affiche moderne et dynamique. L'excellence des intervenants, qu'ils soient historiens émérites, écrivains passionnés, femmes ou hommes publics, spécialistes reconnus, témoigne du souhait de proposer un contenu riche et varié à destination du plus grand nombre. Pendant trois jours, un large panel d'activités a été proposé par les structures culturelles de la ville : tables rondes, conférences, spectacles, visites guidées, ateliers et animations diverses.

## LES VACANCES CULTURELLES

Entre activités sportives et carnaval, les vacances d'hiver sont riches d'activités pour toute la famille. À Grasse, les structures culturelles concoctent à chaque période de vacances scolaires un programme varié pour le plaisir des petits et des grands. Le Musée International de la Parfumerie invite le public à des visites olfactives et des ateliers de création de parfum, tandis que les Archives Communales organisent des jeux autour des archives locales. À la Maison du Patrimoine, les familles peuvent profiter de visites carnavalesques et d'enquêtes ludiques, comme "L'archéologue disparu." Pour les passionnés de cuisine, le Musée d'Art et d'Histoire de Provence offre un atelier de recettes provençales. La Médiathèque Charles Nègre, elle, organise des sessions de e-sport, de la réalité

## EN BREF

- Mise en place de nouveaux évènements (Nouvel An Chinois, Le Grand Marché, Le salon du livre d'histoire, concerts Candlelight, le Festival de la Craie, etc.)
- Lancement de la 2ème phase des travaux de restauration du Palais épiscopal (Hôtel de Ville).
- Lancement de l'Acte 2 de la campagne de souscription « Mécénons le patrimoine grassois ».
- Réfection de la toiture et reprise des girons des escaliers, du carrelage partiel de l'accès de l'Église de Plascassier.
- Lancement d'un appel à témoignages pour partager des souvenirs à la piscine Altitude 500 à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire.
- Réalisation d'une œuvre dans les couloirs de l'Hôpital de Grasse portée par le Lions Club International de Mouans-Sartoux, Pégomas, Val-de-Siagne.

## CHIFFRES CLÉS

- Entre **13 000 et 15 000** exemplaires du Kiosque imprimés chaque mois.
- **4 visites du chantier Palais Episcopal** organisées pour le grand public.
- **12 artistes professionnels** animent le collectif « Place des Artistes Grasse ».
- **4 soirées de cinéma** en plein air dans le cadre du dispositif Quartier d'été mené par l'ANCT, gratuites.
- **20 ans** de la labellisation Ville d'Art et d'Histoire.
- **100% gratuite** : l'application Cafeyn permettant un accès à la presse numérique donnant accès à plus de 2000 titres de presse.